



**PRÉFET DE LA DORDOGNE**

**Le préfet**

**Périgueux, le 4 novembre 2015**

**Le Préfet**

**à**

**Mesdames et Messieurs les Maires  
Mesdames et Messieurs les Présidents de  
communautés de communes  
Messieurs les Présidents de  
communautés d'agglomérations**

**Objet : Dispositifs en faveur de l'emploi ; synthèse  
P. J. : un document**

**Compte tenu de l'intérêt manifesté par certains d'entre vous, j'ai le plaisir de vous adresser un document synthétique de présentation des dispositifs en faveur de l'emploi, qui vous sera utile à plusieurs titres :**

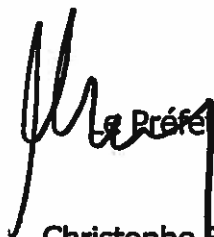
- dans vos fonctions de responsable d'une collectivité territoriale pour parfaire votre connaissance des dispositifs dont votre commune peut bénéficier, afin de vous aider dans les choix de gestion du personnel au service de votre commune,
- pour la communication et l'information des entreprises et associations situées sur le territoire de votre commune, afin de les informer sur les aides auxquelles elles peuvent prétendre en cas de projet de recrutement,
- pour les des demandeurs d'emploi, les publics éloignés du marché du travail et les publics présentant des difficultés d'insertion, pour les outiller lors de leurs démarches de recherche d'emploi.

**Ce document, élaboré par les services de la DIRECCTE Aquitaine est téléchargeable sur le site [www.aquitaine.direccte.gouv.fr](http://www.aquitaine.direccte.gouv.fr).**

**C'est un outil synthétique qui décrit les caractéristiques essentielles des contrats et dispositifs concernés. Les informations les plus utiles y figurent : publics concernés, types de contrats possibles, durée du travail, modalités d'accompagnement et/ou de formation et/ou de suivi dans l'emploi, indications relatives à la rémunération, aides prévues pour les employeurs. La référence du prescripteur à contacter pour toute information complémentaire est mentionnée pour chaque dispositif.**

La lutte contre le chômage requiert la mobilisation de tous dans notre département. C'est pourquoi, je vous invite à vous approprier cette brochure et d'en favoriser la diffusion la plus large possible, par affichage ou selon le mode qui vous paraîtra le plus efficace.

Les services de la DIRECCTE, unité territoriale de la Dordogne et les prescripteurs de dispositifs en faveur de l'emploi restent à votre écoute. Pour ma part, je vous remercie vivement pour votre contribution.

  
Le Préfet

Christophe BAY



Préfecture de la Dordogne – 2, rue Paul Louis Courier – PERIGUEUX

Tél : 05 53 02 24 24 – Fax : 05 53 08 88 27

Adresse postale : Services de l'Etat – Préfecture – Cité administrative – 24024 PERIGUEUX Cedex  
Mél : [prefecture@dordogne.gouv.fr](mailto:prefecture@dordogne.gouv.fr)



web